

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft (4): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 4.

RAPPORT SUR LE FUSIL SUISSE A RÉPÉTITION

extrait des procès-verbaux de la Commission des armes.

Les expériences faites avec le fusil à répétition construit par M. Vetterli, à Neuhausen, embrassèrent tous les essais de tir qui, au moyen d'un tireur exercé, doivent être faits pour que l'on puisse juger de la précision, de la vitesse de tir et des conditions de trajectoire d'une arme; elles comprirent en outre une série d'expériences subséquentes, permettant de constater l'état de conservation dans lequel un plus grand nombre d'armes se trouveraient, et les résultats qu'on en obtiendrait si ces armes étaient remises entre les mains de tireurs moins exercés. Des épreuves spéciales sur la solidité, l'insensibilité et la sûreté de construction ne furent pas épargnées, et l'extension donnée aux essais permit suffisamment d'apprécier les conditions d'entretien de l'arme en général et le fonctionnement de ses parties envisagées séparément.

I. *Etat de conservation de l'arme dans son usage.*

Avec le fusil modèle n° 0 il fut tiré en présence de la commission des essais :

En septembre . . .	900 coups.
En novembre . . .	2900 »
Ensemble, . . .	<u>3800 coups.</u>

ce qui, en ajoutant les coups d'essai, donne un total de plus de 4000 coups tirés. Le fusil fonctionna à la fin des essais aussi bien qu'au commencement.

Avec le fusil n° 508 il fut tiré :

Le 26 novembre . . .	480 coups.
Le 27 » . . .	500 »
Le 28 » . . .	472 »
Le 29 » . . .	358 »
Le 30 » . . .	138 »
Ensemble, . . .	<u>1948 coups,</u>

avec les coups d'essais plus de 2000 coups tirés, sans que nulle part il se soit présenté d'inconvénient.

Les expériences avec 7 autres fusils demandèrent de 4 à 5000 coups. Durant ces expériences il se présenta cependant quelques interruptions, provenant en partie de munitions défectueuses, en partie de ce que l'arme servait pour la première fois, en partie aussi de la faiblesse de certaines pièces du mécanisme.

La branche de l'extracteur se cassa quelques fois. C'est le seul accident digne de remarque qui se soit présenté durant le cours de